MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1792 **25 juillet 2013**

SOMMAIRE

Aveleos S.A. 86006
CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco Sàrl 86013
CSCP II Holdings Luxco S.à r.l. 86009
Fitema S.A. 86009
Hansa Investment S.à r.l. 86003
IKANO Re 85971
Italian Styles Sàrl 85979
Jacmar S.A. 85970
Jamaga Investments S.A. 85970
JB Honoré S.à r.l. 85979
JCF III Europe S. à r.l. 85980
J M H S.à r.l. 85970
J.Reiff s.àr.l. 85971
Kaval S.A. 85988
Kaval S.A. 85978
KEXI 85978
Kids Brands Group International S.à r.l. 85988
Kids & Co 85988
Kiribati S.à r.l. 85987
Kiribati S.à r.l. 85989
KPI Retail Property 22 S.à.r.l. 85989
Les Olives S.A. 86002
LFPI Property S.à r.l. 86002
L.H. Europe 85999
Liconi S.A. 86002
Lily (Lux) NM Sàrl 85986
Linzor Energy Solutions S.à r.l. 85999
LNR UK CMBS S.à.r.l. 86003
Lusonia Services S.A.-SPF 86003
Luxame Trading S.A. 86003
Luxglobal Investments S.A. 86003
Luxglobal Trust Services S.A. 86004
Lux-Sportinter S.A. 85988
Macro International S.A. 86005
Manwin Licensing Europe S.à r.l. 86004
Manwin Licensing International S.à r.l. 86004
Mareja Investments S.à r.l. 86005
Mateco Location de Nacelles S.A. 85979
Micro International S.A. 86005
Minerva Patents S.A. 86005
Minerva Patents S.A. 86005
MMFA S.A. 86006
MMFA S.A. 86016
Montalbano S.A. 86006
Montalbano S.A. 86004
Novemife 85998
NW DP Investment S.à r.l. 85970
Odeon Investments S.à r.l. 86006
Opes Luxembourg S.A. 85990
Orange Tree Investment S.A. 85972
Pasing Munich Arcaden S.àr.l. 85978
Pivalau S.A. 86009
Safcon Air S.A. 85997
Sandhill Investing S.A.-SPF 85997
SA Torre Sàrl 85998
Scolbel Participations S.A. 85998
Sefin S.A. 85998
Shark Capital S.A. 85991
Singita Finance S.A. 85990
Softimat Luxembourg S.A. 85997
Verbalius 86007

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

J M H S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.756.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JMH S.à.r.l.

Société à Responsabilité Limitée

Référence de publication: 2013074360/11.

(130091942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Jacmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 82.894.

—

Par décision du Conseil d'administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société JACMAR S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17 Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour JACMAR S.A.

Référence de publication: 2013074363/12.

(130091954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Jamaga Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 72.682.

—

Par décision du Conseil d'administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société JAMAGA INVESTMENTS S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17 Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour JAMAGA INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013074364/12.

(130091953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

NW DP Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 160.474.

—

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 03 juin 2013

Il résulte des décisions prises par l'Associé unique en date du 3 juin 2013 que:

- Monsieur Robert McCorduck, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant B de la société, avec date effective au 31 mai 2013.

- Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a été élue au poste de gérant B de la société en remplacement avec date effective au 1 er juin 2013, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013074496/19.

(130091950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

IKANO Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 22.380.

—

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 Juin 2013

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014 approuvant les comptes de l'exercice social 2013, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d Administration

Mr Jan Tomas Wittbjer, Administrateur, Président du Conseil d'Administration, domicilié 1, rue Nicolas Welter L-2740 Luxembourg

Mr Ulf Magnus Turegård, Administrateur, domicilié 1, rue Nicolas Welter L-2740 Luxembourg

Mr Andrew Drinkwater, Administrateur, domicilié 1, rue Nicolas Welter L-2740 Luxembourg

Réviseur d'Entreprise agréé

Deloitte Audit S.à r.l., Luxembourg

560, rue de Neudorf

L-2220 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 Juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Tomas Wittbjer / Magnus Turegård

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013074348/24.

(130091544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

J.Reiff s.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 77, Zone Industrielle In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 137.130.

—

L'an deux mille treize, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

A comparu:

Madame José Henriette Anne Marie dite Josette DORMANS, cultivatrice, née à Wiltz le 1 er mars 1958, demeurant à L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle in den Allern 77;

Laquelle comparante agissant en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée "J. REIFF S.à r.l." avec siège social à L-9946 Binsfeld, 22, om Stack,

constituée suivant acte reçu par Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux, en date du 13 mars 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1925 du 15 avril 2008,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro B 137.130.

a requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Unique résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de Binsfeld vers L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle in den Allern 77 et en conséquence décide de modifier l'article 3 alinéa 1 des statuts comme suit:

« **Art. 3. (alinéa 1).** Le siège social de la société est établi dans la commune de Troisvierges»

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Josette DORMANS, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 29 mai 2013. Relation: DIE/2013/6844. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

Le Receveur pd (signé): Recken.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Ettelbruck, le 7 juin 2013.

Référence de publication: 2013074361/30.

(130091778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Orange Tree Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 177.717.

—

STATUTS

L'an deux mille treize.

Le trois mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach,

ici dûment représenté par Madame Ekaterina DUBLET, juriste, demeurant professionnellement à Junglinster,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il déclare constituer comme suit:

« **Art. 1 er .** Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de «ORANGE TREE INVESTMENT S.A.».

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg-ville.

Par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 4. La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées et/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

La Société pourra détenir, développer, exploiter des marques, brevets, concessions, licences ou tout autre droit de propriété intellectuelle, directement ou par l'exploitation de concessions ou licences.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à TRENTE ET UN MILLE EURO (31.000.- EUR), représenté par TROIS MILLE CENT (3.100) actions, chacune d'une valeur nominale de DIX EURO (10.- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 6. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société, divisé en deux catégories d'administrateurs A et B. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Une résolution du Conseil d'administration peut être prise par écrit par voie circulaire. Une telle résolution consistera en un ou plusieurs documents, contenant les résolutions, et elles seront signées, manuellement ou électroniquement par voie de signature électronique valable en droit luxembourgeois, par chaque administrateur (résolution circulaire). La date de ladite résolution est celle de la dernière signature.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La Société sera engagée par la signature collective d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.»

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2014.

3) Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société. Le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription - Libération

Toutes les TROIS MILLE CENT (3.100) actions ont été souscrites par Monsieur Alexandre TASKIRAN, pré-qualifié, représenté comme dit ci-avant.

Toutes ces actions ont été intégralement libérées en numéraire, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EURO (31.000.- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six (26) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euro (EUR 1.350,-).

Décisions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire unique, par son représentant susnommé, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- A été appelée à la fonction d'administrateur de catégorie A:

- la société Prime Directors Ltd, ayant son siège social à Tortola, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town (Iles Vierges Britanniques), immatriculée au Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1609477, avec Madame Judith HAMBURGER, née le 21 janvier 1951 à Lugano (Suisse), résidant professionnellement au Parkring 7, 8002 Zurich, Suisse, comme représentant permanent.

3.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, né à Karaman (Turquie), le 24 avril 1968, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach,

- Madame Noeleen GOES-FARRELL, employée privée, née à Dublin (Irlande), le 28 décembre 1966, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

4.- A été appelée aux fonctions de commissaire:

la société anonyme «TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A.», ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86995.

5.- Le siège de la société est établi à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

6.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à six ans.

7.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'Administrateur-Délégué.

8. Faisant usage de la faculté offerte par le point 3) des dispositions transitoires, l'assemblée nomme Monsieur Alexandre TASKIRAN, préqualifié, comme président du Conseil d'Administration.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and thirteen.

On the third day of May.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mr. Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, born in Karaman (Turkey), on the 24 th of April 1968, residing professionally in L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach,

hereby duly represented by Mrs. Ekaterina DUBLET, jurist, residing professionally in Junglinster,

by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented as above stated, has requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which he declares to have established as follows:

« **Art. 1.** Between the present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company (société anonyme) is hereby formed under the title of "ORANGE TREE INVESTMENT S.A.".

Art. 2. The Company is established for an unlimited period.

Art. 3. The registered office of the Company is in Luxembourg-city.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand-Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors or of the sole director.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors or of the sole director. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 4. The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademark or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation.

The Company may also acquire, develop and exploit all trademarks, patents, rights or licenses or any other industrial or intellectual property right, directly or by assignment or grant of licenses.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- take out loans in any form or to obtain any means of credits and funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;

- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity nor shall it maintain any commercial establishment open to the public.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by THREE THOUSAND ONE HUNDRED (3,100) shares of a nominal value of TEN EURO (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

Art. 6. The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of an A director and a B director. The mandate of the Directors may not exceed six years.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

A resolution of the Board of Directors may be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each and every director (circular resolution). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

Art. 7. The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant repelvins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of an A director and a B director.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

Art. 9. The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

Art. 10. The Company's business year begins on January 1 and closes on December 31 of each year.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 11. The annual General Meeting is held on the third Thursday of June at 11.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 12. To be admitted to the General Meeting, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

Art. 13. The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

Art. 14. For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts."

Special dispositions

1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31 st of December 2013.

2) The first General Meeting will be held in the year 2014.

3) The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company. The first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription - Payment

All the THREE THOUSAND ONE HUNDRED (3,100) shares have been subscribed by Alexandre TASKIRAN, prenamed, represented as above stated.

All these shares have been fully paid up by payments in cash, so that the sum of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the Company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

Statement - Valuation - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article twenty-six (26) of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand three hundred fifty euro (EUR 1,350.-).

Decisions of the sole shareholder

The above named sole shareholder, through his mandatory, has immediately taken the following resolutions.

1.- The number of Directors is fixed at three and that of the auditors at one.

2.- The following has been appointed as Director of category A:

- the company Prime Directors Ltd, having its registered office in Tortola, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town (British Virgin Islands), Companies Registrar number 1609477, with Mrs Judith HAMBURGER, born on 21 January 1951 in Lugano (Switzerland), residing professionally at Parkring 7, 8002 Zurich, Switzerland, as permanent representative.

3.- The following have been appointed as Directors of category B:

- Mr. Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, born in Karaman (Turkey), on the 24th of April 1968, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach;

- Mrs Noeleen GOES-FARRELL, private employee, born in Dublin (Ireland), on the 28th of December 1966, residing professionally at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

4.- The following has been appointed as statutory auditor:

the public limited company "TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A.", having its registered office in L-2168 Luxembourg, 127 rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B number 86995.

5.- The Company's registered office shall be in L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

6.- The term of office of the Directors and the statutory auditor shall be for six years.

7.- The Board of Directors is authorized to delegate the daily manage¬ment of the Company to one or more of its members.

8. Following the faculty offered by point 3) of the transitory dispositions, the shareholders appoints Mr. Alexandre TASKIRAN, as chairman of the Board of Directors.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholderof the appearing person, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Signé: Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 mai 2013. Relation GRE/2013/1959. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013074512/331.

(130091589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Kaval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 112.304.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
KAVAL S.A.
Signature

Référence de publication: 2013074376/12.

(130091624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

KEXI, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 150.142.

—

Dépôt rectificatif du 06/06/2013

Ce dépôt remplace le document n° L130087780

Le bilant et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un administrateur

Référence de publication: 2013074377/13.

(130091215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Pasing Munich Arcaden S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.428.

—

En date du 05 juin 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Pamela Valasuo, de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 mai 2013.

- Nomination de Monsieur Jean-Jacques Josset, né le 12 juin 1974 à Saint Quentin en France, ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet au 31 Mai 2013 et pour une durée indéterminée.

- Nomination de Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet au 31 Mai 2013 et pour une durée indéterminée.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Pour la Société

J.J. Josset

Gérant

Référence de publication: 2013074520/22.

(130092111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Italian Styles Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 12, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 171.341.

—

Extrait du Procès verbal de l'assemblée extraordinaire des associés du 06 juin 2013

Le jour 06 JUIN 2013, à 09,00 h, s'est réuni l'assemblée des associes de la société, auprès de son siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Transfert des parts sociales

Assume la présidence de la séance monsieur ANNESE Gianni, associé et gérant de la société, lequel déclare l'assemblée valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Résolution

Sur le point à l'ordre du jour l'assemblée, à l'unanimité, délibère de donner son approbation au transfert de parts sociale suivant:

Monsieur GUZA ARTAN cède 10 parts sociales qu'il détiens dans la société à monsieur ANNESE GIANNI, né à Monopoli (I) le 07/07/1974, domicilié à L-2521 Luxembourg, 39, rue Demy Schlecher, qui accepte.

Monsieur TAURO UMBERTO cède 20 parts sociales qu'il détiens dans la société à monsieur ANNESE GIANNI, né à Monopoli (I) le 07/07/1974, domicilié à L-2521 Luxembourg, 39, rue Demy Schlecher, qui accepte.

Monsieur TAURO ANTONIO cède 20 parts sociales qu'il détiens dans la société à monsieur ANNESE GIANNI, né à Monopoli (I) le 07/07/1974, domicilié à L-2521 Luxembourg, 39, rue Demy Schlecher, qui accepte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée est levée à 09,30 heures après rédaction et lecture du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 06 juin 2013.

Gianni ANNESE

Le Président

Référence de publication: 2013074359/27.

(130091739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

JB Honoré S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.250.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 100.873.

—

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 30 avril 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet immédiat, de la démission de William Peter MARYNISSEN, avec adresse professionnelle au 5, Florence avenue, NSW2097 Collaroy, Australie, de son mandat de gérant Macquarie;

- nomination, avec effet immédiat, de Andrew Stewart, avec adresse professionnelle au 1, Martin Place, level 1, NSW 2000, Sydney, Australie, au mandat de gérant Macquarie, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013074366/15.

(130091232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Mateco Location de Nacelles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1113 Luxembourg, 12A, rue John L. Mac Adam.

R.C.S. Luxembourg B 56.496.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 5 juin 2013.

Patrick SERRES

Notar

Référence de publication: 2013074460/12.

(130091442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

JCF III Europe S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.501.530,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.027.

—

In the year two thousand and thirteen, on the seventh day of May.

Before us Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

JCF III Europe Holdings L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, the Cayman Islands, registered with the Cayman trade and companies' register under number WK-48187 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Ms. Johanna Wittek, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

This proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of JCF III Europe S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 161027 (the "Company"), incorporated on 13 May 2011 pursuant to a deed of the replaced notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 5 August 2011 number 1788 and whose articles of association have been amended for the last time on 5 April 2013 pursuant to a deed of replaced notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, requires the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three million two hundred thousand euro (EUR 3,200,000) in order to bring it from its current amount of five million three hundred one thousand five hundred and thirty euro (EUR 5,301,530) up to an amount of eight million five hundred one thousand five hundred and thirty euro (EUR 8,501,530) through the issuance of three hundred twenty thousand (320,000) Class A4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class B4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class C4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class D4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class E4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class F4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class G4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class H4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class I4 Shares, three hundred twenty thousand (320,000) Class J4 Shares, each having a par value of one euro (EUR 1) (the "New Shares").

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, declares to subscribe for the newly issued New Shares having an aggregate par value three million two hundred thousand euro (EUR 3,200,000) and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to three million two hundred thousand euro (EUR 3,200,000) to be allocated to the share capital of the Company.

The amount of three million two hundred thousand euro (EUR 3,200,000) is at the free disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to allocate the New Shares within the Investment Share Class 4 as follows:

(a) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class A4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class A4 Ordinary Shares");

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(b) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class B4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class B4 Ordinary Shares");

(c) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class C4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class C4 Ordinary Shares");

(d) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class D4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class D4 Ordinary Shares");

(e) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class E4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class E4 Ordinary Shares");

(f) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class F4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class F4 Ordinary Shares");

(g) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class G4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class G4 Ordinary Shares");

(h) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class H4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class H4 Ordinary Shares");

(i) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class I4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class I4 Ordinary Shares"); and

(j) three hundred twenty thousand (320,000) shares allocated to the Class J4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class J4 Ordinary Shares").

Third resolution

Consequently to the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company which will henceforth read as follows:

Art. 6.

" **Art. 6.** The Company's share capital is set eight million five hundred one thousand five hundred and thirty euro (EUR 8,501,530) represented by one million five hundred twelve thousand five hundred (1,512,500) shares in the Investment Shares Class 1 (as defined in article 11 hereafter), one million nine hundred seventeen thousand thirty (1,917,030) shares in the Investment Shares Class 2 (as defined in article 11 hereafter), one million eight hundred fifty-seven thousand (1,857,000) shares in the Investment Shares Class 3 (as defined in article 11 hereafter) and three million two hundred fifteen thousand (3,215,000) shares in the Investment Shares Class 4 (as defined in article 11 hereinafter) which consists of the following:

Investment Shares Class 1:

(a) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class A1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class A1 Ordinary Shares");

(b) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class B1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class B1 Ordinary Shares");

(c) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class C1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class C1 Ordinary Shares");

(d) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class D1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class D1 Ordinary Shares");

(e) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class E1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class E1 Ordinary Shares");

(f) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class F1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class F1 Ordinary Shares");

(g) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class G1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class G1 Ordinary Shares");

(h) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class H1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class H1 Ordinary Shares");

(i) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class I1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class I1 Ordinary Shares"); and

(j) one hundred fifty-one thousand two hundred fifty (151,250) Class J1 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class J1 Ordinary Shares").

Investment Shares Class 2:

(a) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class A2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class A2 Ordinary Shares");

(b) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class B2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class B2 Ordinary Shares");

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(c) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class C2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class C2 Ordinary Shares");

(d) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class D2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class D2 Ordinary Shares");

(e) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class E2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class E2 Ordinary Shares");

(f) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class F2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class F2 Ordinary Shares");

(g) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class G2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class G2 Ordinary Shares");

(h) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class H2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class H2 Ordinary Shares");

(i) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class I2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class I2 Ordinary Shares"); and

(j) one hundred ninety-one thousand seven hundred three (191,703) shares allocated to the Class J2 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the Class J2 Ordinary Shares").

Investment Shares Class 3:

(a) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class A3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class A3 Ordinary Shares");

(b) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class B3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class B3 Ordinary Shares");

(c) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class C3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class C3 Ordinary Shares");

(d) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class D3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class D3 Ordinary Shares");

(e) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class E3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class E3 Ordinary Shares");

(f) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class F3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class F3 Ordinary Shares");

(g) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class G3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class G3 Ordinary Shares");

(h) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class H3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class H3 Ordinary Shares");

(i) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class I3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class I3 Ordinary Shares"); and

(j) one hundred eighty-five thousand seven hundred (185,700) shares allocated to the Class J3 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class J3 Ordinary Shares").

Investment Shares Class 4:

(a) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class A4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class A4 Ordinary Shares");

(b) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class B4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class B4 Ordinary Shares");

(c) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class C4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class C4 Ordinary Shares");

(d) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class D4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class D4 Ordinary Shares");

(e) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class E4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class E4 Ordinary Shares");

(f) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class F4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class F4 Ordinary Shares");

(g) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class G4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class G4 Ordinary Shares");

(h) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class H4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class H4 Ordinary Shares");

(i) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class I4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class I4 Ordinary Shares"); and

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(j) three hundred twenty-one thousand five hundred (321,500) shares allocated to the Class J4 Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Class J4 Ordinary Shares").

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of shareholders. Notwithstanding the number following the letter A to J of a relevant class of Shares allocated in relation to an Investment Share Class, Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares, Class C Ordinary Shares Class D Ordinary Shares, Class E Ordinary Shares, Class F Ordinary Shares, Class G Ordinary Shares, Class H Ordinary Shares, Class I Ordinary Shares and Class J Ordinary Shares shall each be referred to as a "Class of Shares" and shall be collectively referred to as the "Shares".

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 3,500.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le sept mai.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

JCF III Europe Holdings L.P., une société constituée sous la forme d'un limited partnership selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Walkers Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïman, enregistrée auprès du Cayman trade and companies' register sous le numéro WK-48187 (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Mademoiselle Johanna Wittek, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de JCF III Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le nombre B 161027 (l'«Associé Unique»), constituée en date du 13 mai 2011 suivant acte reçu par le notaire remplacé, de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1788 le 5 août 2011 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le du 5 avril 2013 suivant acte reçu par le notaire remplacé de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000) pour le porter de son montant actuel de cinq millions trois cent un mille cinq cent trente euros (EUR 5.301.530) à un montant de huit millions cinq cent un mille cinq cent trente euros (EUR 8.501.530) par la création et l'émission de trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe A4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe B4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe C4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe D4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe E4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe F4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe G4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe H4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe I4, trois cent vingt mille (320.000) Parts Sociales de Classe J4, ayant toutes une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (les «Nouvelles Parts Sociales»).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Souscription - Paiement

En conséquence, l'Associé Unique, ici représenté comme il est dit, déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales ayant une valeur totale de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000) et les payer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000) à allouer au capital social de la Société.

Le montant de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il l'a été prouvé au notaire soussigné, qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'allouer les Nouvelles Parts Sociales tel que suit

(a) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe A4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A4»);

(b) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe B4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B4»);

(c) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe C4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C4»);

(d) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe D4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D4»);

(e) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe E4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E4»);

(f) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe F4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F4»);

(g) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe G4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe G4»);

(h) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe H4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe H4»);

(i) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe I4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe I4»); et

(j) trois cent vingt mille (320.000) parts sociales allouées aux Parts Sociales Ordinaires de Classe J4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe J4»).

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui se lira désormais comme suit:

Art. 6.

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de huit millions cinq cent un mille cinq cent trente euros (EUR 8.501.530) représenté par un million cinq cent douze mille cinq cents (1.512.500) parts sociales dans la Classe de Parts Sociales d'Investissement 1 (telle que défini à l'article 11 ci-dessous), un million neuf cent dix sept mille trente (1.917.030) parts sociales dans la Classe de Parts Sociales d'Investissement 2 (telle que défini à l'article 11 ci-dessous), d'un million huit cent cinquante-sept mille (1.857.000) parts sociales dans la Classe de Parts Sociales d'Investissement 3 (telle que défini à l'article 11 ci-dessous) et de trois millions deux cent quinze mille (3.215.000) parts sociales dans la Classe de Parts Sociales d'Investissement 4 (tel que défini à l'article 11 ci-dessous) de la manière suivante:

Classe de Parts Sociales d'Investissement 1:

(a) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe A1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A1»)

(b) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe B1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B1»)

(c) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe C1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C1»)

(d) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe D1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D1»)

(e) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) des Parts Sociales Ordinaires de Classe E1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E1»)

(f) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe F1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F1»)

(g) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe G1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe G1»)

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(h) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe H1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe H1»)

(i) cent cinquante et un mille deux cent cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe I1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe I1»)

(j) cent cinquante et un mille deux cents cinquante (151.250) Parts Sociales Ordinaires de Classe J1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe J1»)

Classe de Parts Sociales d'Investissement 2:

(a) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe A2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A2»).

(b) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe B2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B2»);

(c) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe C2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C2»);

(d) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe D2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D2»);

(e) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe E2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E2»);

(f) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe F2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F2»);

(g) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe G2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe G2»);

(h) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe H2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe H2»);

(i) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe I2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe I2»); et

(j) cent quatre-vingt-onze mille sept cent trois (191.703) Parts Sociales Ordinaires de Classe J2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classes J2»).

Classe de Parts Sociales d'Investissement 3:

(a) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe A3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A3»);

(b) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe B3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B3»);

(c) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe C3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C3»);

(d) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe D3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D3»);

(e) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe E3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E3»);

(f) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe F3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F3»);

(g) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe G3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe G3»);

(h) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe H3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe H3»);

(i) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe I3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe I3»); et

(j) cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (185.700) Parts Sociales Ordinaires de Classe J3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classes J3»).

Classe de Parts Sociales d'Investissement 4:

(a) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe A4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A4»);

(b) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe B4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B4»);

(c) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe C4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C4»);

(d) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe D4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D4»);

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(e) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe E4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E4»);

(f) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe F4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F4»);

(g) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe G4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe G4»);

(h) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe H4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe H4»);

(i) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe I4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe I4»); et

(j) trois cent vingt et un mille cinq cents (321.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe J4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe J4»).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des associés. Nonobstant le nombre mis à la suite des lettres A à J d'une classe de Part Sociale liée à une Classe de Part Sociale d'Investissement, les Parts Sociales Ordinaires de Classe A, les Parts Sociales Ordinaires de Classe B, les Parts Sociales Ordinaires de Classe C, les Parts Sociales Ordinaires de Classe D, les Parts Sociales Ordinaires de Classe E, les Parts Sociales Ordinaires de Classe F, les Parts Sociales Ordinaires de Classe G, les Parts Sociales Ordinaires de Classe H, les Parts Sociales Ordinaires de Classe I, les Parts Sociales Ordinaires de Classe J seront dénommées les «Classes de Parts Sociales» et collectivement les «Parts Sociales».

En sus du capital social émis, il peut être créé un compte de prime auquel toute prime payée à toute Part Sociale en supplément de sa valeur nominale sera transférée. Le montant du compte de prime peut être utilisé pour le paiement de toutes Parts Sociales que la Société pourrait racheter de son/ses associé(s), pour compenser des pertes nettes, pour réaliser des distributions à/aux Associé(s) sous la forme de dividende ou allouer des fonds à la réserve légale.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 3.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom de famille, son prénom, son statut civil et son adresse, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

signé: J. WITTEK et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 mai 2013. Relation: LAC/2013/22037. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013074367/363.

(130091788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Lily (Lux) NM Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.717.

—

Par résolutions prises en date du 10 juillet 2012, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Laurie DUNCAN MEDLEY, avec adresse professionnelle au 9, West 57 th Street, 41 st floor, 10019 New York, Etats-Unis, de son mandat de gérant de catégorie A, avec effet immédiat;

- nomination de Katherine Gregory Newman, avec adresse professionnelle au 9, West 57 th Street, 48 th Floor, 10019 New York, Etats-Unis, au mandat de gérant de catégorie A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013074394/15.

(130091414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Kiribati S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 78.116.

—

L'an deux mille treize, le quatorze mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Monsieur Roberto VASELLI, ingénieur, né le 11 juillet 1938 à Rome, demeurant à Perigord II - 6, Lacets St Léon, Monaco.

2) Madame Christine VASELLI, sans profession, née le 18 avril 1967 à Rome, demeurant à 17 Avenue de l'Annonciade, Monaco.

Lesquelles parties comparantes ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "KIRIBATI S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72492, a été originairement constituée sous la dénomination sociale de "KIRIBATI S.A.", suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 209 du 20 mars 2001, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 14 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 137 du 20 janvier 2006;

- Que les parties comparantes sont les seuls associés actuels (les "Associés") de la Société et qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés constatent qu'aux termes d'un acte de donation reçu en date de ce jour par le notaire instrumentaire, le donateur, Monsieur Roberto VASELLI a fait donation à Madame Christine VASELLI de la nue- propriété de quinze mille huit cent seize (15.816) parts sociales de la Société..

Suite à cette donation, le capital de la Société se réparti comme suit:

- Monsieur Roberto VASELLI: 15.816 parts sociales en usufruit;

- Madame Christine VASELLI: 10.544 parts sociales en pleine propriété et 15.816 parts sociales en nue-propriété;

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 8 des statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 8.** Il est expressément prévu que la titularité de chaque part sociale représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par un associé dénommé «usufruitier» et en nue-propriété par un autre associé dénommé «nu-propriétaire».

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque part sociale sont déterminés ainsi qu'il suit:

droits sociaux dans leur ensemble,

droits de vote aux assemblées ordinaires et extraordinaires,

droit aux dividendes,

droit préférentiel de souscription des parts sociales nouvelles en cas d'augmentation de capital.

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés par chaque part sociale sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de liquidation de la société.

La titularité de l'usufruit ou de la nue-propriété des parts sociales sera matérialisée par inscription dans le registre des parts sociales:

- en regard du nom de l'usufruitier de la mention usufruit,

- en regard du nom du nu-propriétaire de la mention nue-propriété.»

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux parties comparantes, lesdites parties comparantes ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. VASELLI, C. VASELLI, C. WERSANDT.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2013. LAC/2013/22461. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013074381/59.

(130092105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Kaval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 112.304.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2013

L'Assemblée Générale accepte la démission de Madame Catherine Peuteman en tant qu'administrateur avec effet au 23 avril 2013.

Extrait sincère et conforme
KAVAL S.A.
Un mandataire

Référence de publication: 2013074375/13.

(130091623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Kids & Co, Société Anonyme.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 94.393.

—

Date de clôture des comptes annuels au 31/12/2009 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DERENBACH, le 07/06/2013.
FRL SA
Signature

Référence de publication: 2013074378/13.

(130091738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Kids Brands Group International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 175.661.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 07 juin 2013.

Référence de publication: 2013074379/10.

(130091769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Lux-Sportinter S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 31.964.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2013074429/13.

(130091934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

KPI Retail Property 22 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 116.324.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KPI Retail Property 22 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013074382/11.

(130091709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Kiribati S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 78.116.

—

L'an deux mille treize, le quatorze mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU

1. Monsieur Roberto VASELLI, ingénieur, né le 11 juillet 1938 à Rome,

demeurant à Perigord II -6, Lacets St Léon, Monaco,

DONATEUR D'UNE PART; et

2. Madame Christine VASELLI, sans profession, née le 18 avril 1967 à Rome, demeurant à 17 Avenue de l'Annonciade, Monaco.

DONATAIRE D'AUTRE PART.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois "KIRIBATI S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 78116, (la "Société"), a été originairement constituée sous la dénomination sociale de "KIRIBATI S.A.", suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 209 du 20 mars 2001, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 14 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 137 du 20 janvier 2006.

Le capital souscrit de la Société est fixé à deux millions six cent trente-six mille euros (2.636.000,-EUR), représenté par vingt-six mille trois cent soixante (26.360) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100), libérées entièrement.

D'après le registre des parts sociales nominatives, les vingt-six mille trois cent soixante (26.360) parts sociales représentatives du capital social sont détenues comme suit:

1. Monsieur Roberto VASELLI, préqualifié, quinze mille huit cent seize parts sociales, ... 15.816
2. Madame Christine VASELLI, préqualifiée, dix mille cinq cent quarante-quatre parts sociales, ... 10.544

Donation

Monsieur Roberto VASELLI, préqualifié, a par ces présentes, déclaré faire donation à sa fille, Madame Christine VASELLI, préqualifiée, ce acceptant, de la nue-propriété de quinze mille huit cent seize (15.816) parts sociales de la prémentionnée société "KIRIBATI S.à r.l."

Evaluation

Les parts sociales présentement données sont évaluées en pleine propriété à un million six cent soixante-quatorze mille six cent trente-cinq euros et soixante et un cents (EUR 1.674.635,61).

Frais

Tous les frais et honoraires auxquels les présentes donneront lieu, sont à charge du donataire qui s'oblige expressément à leur acquittement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire, qui certifie l'état civil des parties, conformément aux dispositions de la loi du 26 juin 1953, comme suit:

- Pour Monsieur Roberto VASELLI, sur base de sa carte d'identité italienne numéro ZZ 0291294, valable jusqu'au 10/09/2020;

- Pour Madame Christine VASELLI, sur base de sa carte d'identité italienne numéro AU 3182814, valable jusqu'au 18/04/2023.

Signé: R. VASELLI, C. VASELLI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2013. LAC/2013/22460. Reçu vingt-sept mille cent vingt-neuf euros dix cents

1.507.172,05 € à 1,50% = 22.607,58 €

+ 2/10 = 4.521,52 €

= 27.129,10 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013074380/58.

(130092105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Opes Luxembourg S.A., Société Anonyme,

(anc. Singita Finance S.A.).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 167.360.

—

L'an deux mille treize, le vingt-neuf avril;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "SINGITA FINANCE S.A.", établie et ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167360 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1001 du 18 avril 2012.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean FABER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le Président désigne Madame Sabine LEMOYE, employée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, comme secrétaire.

L'assemblée choisit Monsieur Denis BRETTNACHER, employé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Changement de la dénomination sociale en "OPES LUXEMBOURG S.A." et modification afférente de la première phrase de l'article 1 er des statuts;

2. Démission de Madame Sabrina GIES-MEIER de sa fonction d'administrateur, avec décharge;

3. Nomination de Monsieur Siriki SANGARE comme nouvel administrateur et fixation de la durée de son mandat;

4. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en "OPES LUXEMBOURG S.A." et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 1 er des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1 er . (première phrase).** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "OPES LUXEMBOURG S.A."."

Deuxième résolution

L'assemblée décide:

- d'accepter la démission de Madame Sabrina GIES-MEIER de sa fonction d'administrateur de la Société et de lui accorder, par vote spécial, décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat;

- de nommer Monsieur Siriki SANGARE, administrateur de sociétés, né à Katiola (Côte d'Ivoire), le 26 janvier 1967, demeurant à 09 BP 1438 Abidjan 09, Riviera Akouedo Palmerais, ATCI, (Côte d'Ivoire), comme administrateur, en remplacement de l'administratrice démissionnaire, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2017.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président ajourne l'assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. FABER, S. LEMOYE, D. BRETTNACHER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 mai 2013. LAC/2013/20277. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013074649/65.

(130091381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Shark Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R.C.S. Luxembourg B 160.478.

—

In the year two thousand thirteen, on the twenty-ninth of April;

Before Us M e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Is held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "SHARK Capital S.A.", a public limited company ("société anonyme") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, established and having its registered office in L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 160478, (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on April 20, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1641 of July 21, 2011.

and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 12, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 364 of February 20, 2012.

The Meeting is presided by Mr. Jürgen FISCHER, chartered accountant, residing professionally in L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I er .

The Chairman appoints as secretary Mrs. Josephine LUCARELLA, employee, residing professionally in L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I er .

The Meeting elects Mrs. Rosa LOPEZ PEREZ, economist - consultant, residing in L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as scrutineer.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman has declared and requested the officiating notary to state:

A) That the agenda of the Meeting is the following:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million five hundred thousand Euros (1,500,000.- EUR) in order to raise it from its current amount of four million Euros (4,000,000.-) to five million five hundred Euros (5,500,000.-), by the creation and issuance of fifteen thousand (15,000) new shares with a nominal value of one hundred Euros (100.- EUR) each, benefiting of the same rights and advantages as the existing shares;

2. Subscription of the new shares by the limited liability company incorporated and existing under the laws of the Spain "EL ARVERJAL S.L.", established and having its registered office in E-28036 Madrid, C/Gutierrez Solana 1, 2° izq, CIF Number (Certificado de Identificación Fiscal) B78399714 and full payment by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim it holds against the Company;

3. Acknowledgment, in relation to the creation of an authorized share capital, of the special report of the board of directors issued in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915, as amended, explaining, inter alia, the reasons why the board of directors shall be authorized to remove or limit the preferential subscription right of the shareholders when issuing new shares under the authorized capital and to approve the granting to the board of directors of the power to remove or limit the preferential subscription right of the shareholders when doing so;

4. Creation of an authorized capital for an amount of ten million five hundred thousand Euros (10,500,000,- EUR) authorizing the sole director or the board of directors, during a five year period starting as from the publication date of the present extraordinary general meeting of the shareholders resolving to create an authorized capital in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the new shares issued;

5. Subsequent amendment of article 5 of the by-laws;

6. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the Meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the Meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting decides to increase the share capital by one million five hundred thousand Euros (1,500,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of four million Euros (4,000,000.-) to five million five hundred thousand Euros (5,500,000.-EUR), by the creation and issue of fifteen thousand (15,000) new shares with a nominal value one hundred Euros (100.- EUR) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription and Payment

The Meeting acknowledges that, with the agreement of all the shareholders, the fifteen thousand (15,000) new shares have been subscribed by the company "EL ARVERJAL S.L.", pre-designated, and fully paid up by the aforesaid subscriber by contribution in kind consisting into conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim that it holds against the Company, valued at one million five hundred thousand Euros (1,500,000.- EUR) (the "Contribution").

Assessment - Contribution report

The Contribution has been valued and described in a report, dated April 25, 2013, drawn up by "iaab S.àr.l.", a private limited liability company, with registered office in L-1521 Luxembourg, 129, rue Alphonse Fischer, acting as independent qualified auditor ("réviseur d'entreprises agréé") in the Grand Duchy of Luxembourg, under the signature of Mr. Kurt LALLEMAND, according to articles 26-1 and 32-1 of the modified law of August 10, 1915 on commercial companies.

The conclusion of such report is the following:

Conclusion

"Based on our review, nothing has came to our attention that causes us to believe that the value of the contributed asset, does not correspond at least to the number and nominal value of the 15,000 (fifteen thousand) new shares to be issued with a par value of EUR 100.- (one hundred Euros) each."

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Such report, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Second resolution

The Meeting resolves to accept said subscription and payment and to allot the fifteen thousand (15,000) new shares to "EL ARVERJAL S.L.", above mentioned.

Third resolution

The Meeting acknowledges, in relation to the creation of an authorized share capital, the special report of the board of directors issued in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915, as amended, explaining, inter alia, the reasons why the board of directors shall be authorized to remove or limit the preferential subscription right of the shareholders when issuing new shares under the authorized capital and approves the granting to the board of directors of the power to remove or limit the preferential subscription right of the shareholders when doing so.

Fourth resolution

The Meeting resolves to introduce an authorized share capital of an amount of ten million five hundred thousand Euros (10,500,000.- EUR), authorizing the sole director or the board of directors, during a five year period starting as from the publication date of the present extraordinary general meeting of the shareholders resolving to create an authorized capital in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the new shares issued. When issuing shares within the limits of the authorized capital and subject to any mandatory provisions of the law, the board of directors shall be entitled to determine the number of shares to be issued, the subscription price of such shares and, as the case may be, the payment of a share premium by the subscribers.

Fifth resolution

In order to reflect such action, the Meeting decides to amend article 5 of the articles of association and to give it the following wording:

« **Art. 5.** The share capital is set at FIVE MILLION FIVE HUNDRED EUROS (5,500,000.- EUR), represented by FIFTY-FIVE THOUSAND (55,000) shares of a par value of ONE HUNDRED EUROS (100.- EUR) each.

For the period foreseen here below, the corporate capital may be increased from its present amount up to TEN MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EUROS (10,500,000.- EUR) by the creation and issue of additional shares of a par value of ONE ONE EUROS (100.- EUR) each.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on the 5 th anniversary of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of the extraordinary general meeting dated April 29, 2013, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the Company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency, being understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified here-above and especially under the provisions of article 32-4 of the Law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the Law, redeem its own shares."

No further item being on the agenda of the Meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the Meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at two thousand seven hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-neuf avril;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de "SHARK Capital S.A.", une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I er , inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 160478, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 20 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1641 du 21 juillet 2011.

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 12 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 364 du 10 février 2012.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jürgen FISCHER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I er .

Le Président désigne comme secrétaire Madame Josephine LUCARELLA, employée, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I er .

L'Assemblée choisit Madame Rosa LOPEZ PEREZ, économiste - consultante, demeurant à L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme scrutatrice.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) à cinq millions cinq cent mille euros (5.500.000,- EUR), par la création et l'émission de quinze mille (15.000) actions nouvelles avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;

2. Souscription des actions nouvelles par la société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois d'Espagne "EL ARVERJAL S.L.", établie et ayant son siège social à E-28036 Madrid, C/Gutierrez Solana 1, 2° izq, numéro CIF (Certificado de Identificación Fiscal) B78399714, et libération intégrale par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible qu'elle détient à l'encontre de la Société;

3. Reconnaissance, en relation avec la création d'un capital autorisé, du rapport spécial du conseil d'administration émis conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, expliquant, entre autres, les raisons pour lesquelles le conseil d'administration doit être autorisé à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires au moment de l'émission de nouvelles actions au moyen du capital autorisé et approbation de la faculté accordée au conseil d'administration de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires en procédant de la sorte;

4. Création d'un capital autorisé pour un montant de dix millions cinq cent mille euros (10.500.000,- EUR) autorisant l'administrateur unique ou le conseil d'administration, pendant une période de cinq ans courant à partir de la date de publication de l'assemblée générale extraordinaire portant création du capital autorisé au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, d'augmenter une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé, sans réserver pour les actionnaires existant un droit de souscription préférentiel pour la souscription des nouvelles actions émises;

5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts;

6. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) à cinq millions cinq cent mille euros (5.500.000,- EUR), par la création et l'émission de quinze mille (15.000) actions nouvelles avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et Libération

L'Assemblée reconnaît, qu'avec l'agrément de tous les actionnaires, les quinze mille (15.000) nouvelles actions ont été souscrites par la société "EL ARVERJAL S.L.", prédésignée, moyennant apport en nature consistant en conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible qu'elle détient à l'encontre de la Société, évalué à un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR) (l'" Apport").

Evaluation - Rapport de l'apport

L'Apport a été évalué et décrit dans un rapport, daté du 25 avril 2013, dressé par "iaab S.àr.l.", une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-1521 Luxembourg, 129, rue Alphonse Fischer, agissant comme réviseur d'entreprises agréé indépendant au Grand-Duché de Luxembourg, sous la signature de Monsieur Kurt LALLEMAND, conformément aux articles 26-1 et 32-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La conclusion dudit rapport est la suivante:

Conclusion

"Based on our review, nothing has came to our attention that causes us to believe that the value of the contributed asset, does not correspond at least to the number and nominal value of the 15,000 (fifteen thousand) new shares to be issued with a par value of EUR 100.- (one hundred Euros) each."

Ledit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les quinze mille (15.000) actions nouvelles à "EL ARVERJAL S.L.", mentionnée ci-dessus.

Troisième résolution

L'Assemblée reconnaît, relativement à la création d'un capital social autorisé, le rapport spécial du conseil d'administration émis conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, expliquant, entre autres, les raisons pour lesquelles le conseil d'administration doit être autorisé à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires au moment de l'émission de nouvelles actions au moyen du capital autorisé et approuve la faculté accordée au conseil d'administration de supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires en procédant de telle sorte.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'introduire un capital social autorisé d'un montant de dix millions cinq cent mille euros (10.500.000,- EUR) autorisant l'administrateur unique ou le conseil d'administration, pendant une période de cinq ans courant à partir de la date de publication de la présente assemblée générale extraordinaire portant création du capital autorisé au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, d'augmenter une ou plusieurs fois, le capital social dans la limite du capital social autorisé sans réserver aux actionnaires le droit préférentiel de souscrire aux actions nouvellement émisses. En émettant des actions dans la limite du capital social autorisé et sous la réserve des dispositions impératives de la loi, le conseil d'administration sera autorisé à déterminer le nombre d'actions à émettre, le prix de la souscription des actions ainsi émises et, le cas échéant, le paiement d'une prime d'émission par les souscripteurs.

Cinquième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts et de lui donner la teneur suivante:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à CINQ MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (5.500.000,- EUR), représenté par CINQUANTE-CINQ MILLE (55.000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune.

Pour la durée telle que prévue ci-après, le capital social pourra être porté de son montant actuel à DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (10.500.000,- EUR), par la création et l'émission d'actions supplémentaires d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 5 ème anniversaire de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de l'assemblée générale extraordinaire datée du 29 avril 2013, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la Société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires ou convertibles ou obligations avec bons de souscription, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ou obligations avec bons de souscription ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la Loi.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions."

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à deux mille sept cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. FISCHER, J. LUCARELLA, R. LOPEZ PEREZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 mai 2013. LAC/2013/20280. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013074645/291.

(130092004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Safcon Air S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 110.266.

—

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2013: -

- Est acceptée avec effet au 1 er janvier 2013 la démission de FIDUCIAIRY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

- Est acceptée avec effet au 1 er janvier 2013 la nomination de FIDUCIAIRE SEVE S.A. ayant son siège social 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg n°RCS Luxembourg B 82421 en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de FIDUCIAIRY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Pour SAFCON AIR S.A.

Référence de publication: 2013074615/16.

(130091638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Sandhill Investing S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 155.605.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074621/10.

(130092028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Softimat Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8303 Capellen, 77-79, Parc d'activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 41.226.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012

[Troisième Résolution]

«L'assemblée générale décide d'approuver la nomination du commissaire Audit.lu à partir de l'exercice 2012.»

Adresse du commissaire:

Audit.lu

42, Rue des Cerises

6113 Junglinster

Luxembourg

[Quatrième Résolution]

«L'assemblée générale décide d'approuver les nominations de Monsieur Jean-Claude Logé, de Monsieur Bernard Lescot et de Monsieur Nicolas Logé en tant qu'administrateurs, avec effet au 7 juin 2012.

Les mandats expireront lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2018.»

Adresses des administrateurs:

Jean-Claude Logé

Avenue Massenet 10

1190 Bruxelles

Belgique

Bernard Lescot

Avenue de l'Amazone 17

1640 Rhode-Saint-Genèse

Belgique

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Nicolas Logé
Chemin du Margot 15
1380 Lasne
Belgique
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
SOFTIMAT LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2013074664/35.
(130092145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

SA Torre Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3462 Dudelange, 3, rue Edison.
R.C.S. Luxembourg B 78.680.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 06 juin 2013.

Référence de publication: 2013074613/10.
(130091498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Scolbel Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 72.394.

—

Le bilan et annexes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juin 2013. Signature.

Référence de publication: 2013074624/10.
(130091978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Sefin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 140.189.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SEFIN S.A.
United International Management S.A.

Référence de publication: 2013074628/11.
(130091965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Novemife, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 163.072.

—

EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 10 juin 2013, ont pris note du non-renouvellement de candidature de Monsieur Sébastien POCHON aux fonctions de gérant de la société et ont nommé en remplacement:

- Mr Bryn JONES, Investment Manager, 12, Charles II Street, SW1Y4QU Londres, Royaume Uni, gérant A.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Les associés, dans leurs résolutions du 10 juin 2013, ont renouvelé les mandats des autres gérants:

- Mme Karen DEAL, Investment Manager, 12, Charles II Street, SW1Y4QU Londres, Royaume Uni, gérant A,
- Mr Manuel HACK, Maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant B,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Mr Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant B,

- Mme Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant B.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Pour NOVEMIFE

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013075192/23.

(130092544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2013.

L.H. Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-7411 Ansembourg, 10, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 25.006.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2013.

Référence de publication: 2013074385/10.

(130091346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Linzor Energy Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.000.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 177.723.

—

In the year two thousand and thirteen, on the third of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Linzor Capital Partners II L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of Ontario, Canada with registered address at 199 Bay Street, No. 2800 Toronto, Ontario M5L 1A9, Canada, and registered under the Limited Partnerships Act with business identification number 200722221,

here represented by Mr. Raymond THILL, notary clerk, residing professionally at 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal, which, initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed simultaneously with the registration authorities

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. It is the sole shareholder (the "Shareholder") of the Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) Linzor Energy Solutions S.à r.l., with registered office at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, incorporated on 26 April 2013, pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, whose publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, is pending, and whose registration with the Luxembourg Registry of Commerce and Companies is currently pending (the "Company").

The appearing party further requests the notary to record that:

The Agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1. Company share capital increase by an amount of USD 2,980,000.- (two million nine hundred and eighty thousand U.S. dollars), so as to raise it from its current amount of USD 20,000.- (twenty thousand U.S. dollars), to an amount of USD 3,000,000.- (three million U.S. dollars) by the issue of 2,980,000 (two million nine hundred and eighty thousand) shares, with a nominal value of USD 1.- (one U.S. dollar) each (the "New Shares");

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1 above;

3. Consequent amendment of Article 5 of the Articles to reflect the capital increase and give it henceforth the following wording:

"5. The subscribed capital is set at USD 3,000,000.- (three million U.S. dollars), divided into 3,000,000 (three million) ordinary shares with a par value of one U.S. dollar (USD 1.-) each, all of which are fully paid up."; and

4. Miscellaneous.

Then the appearing party, represented as mentioned above, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's issued share capital by an amount of USD 2,980,000.- (two million nine hundred and eighty thousand U.S. dollars), so as to raise it from its current amount of USD 20,000.-(twenty thousand U.S. dollars), to an amount of USD 3,000,000.- (three million U.S. dollars) by the issue of 2,980,000 (two million nine hundred and eighty thousand) shares, with a nominal value of USD 1.- (one U.S. dollar) each (the "New Shares"), and to fully pay up these New Shares.

Second resolution

The Shareholder, as described above, resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the New Shares as follows:

Subscription - Payment

The Shareholder resolves to (i) subscribe to the 2,980,000 (two million nine hundred and eighty thousand) New Shares of the Company, having a nominal value of USD 1 (one U.S. dollar) each, and (ii) fully pay up the New Shares by way of a cash contribution of USD 2,980,000.- (two million nine hundred and eighty thousand U.S. dollars) (the "Cash Contribution"), which is evidenced to the notary by a blocking certificate.

The share capital increase amount is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

The Shareholder resolves to record that, further to the increase in capital, the shareholding in the Company is as follows:

Shareholder Name	Subscribed Shares	Total Paid In (USD)	Nominal Value (USD)
Linzor Capital Partners II L.P.	3,000,000	3,000,000	1

Third resolution

Further to the above resolutions, the Shareholder decides to amend Article 5 of the Company's Articles to read in its entirety as follows:

" **5.** The subscribed capital is set at USD 3,000,000.- (three million U.S. dollars), divided into 3,000,000 (three million) ordinary shares with a par value of one U.S. dollar (USD 1.-) each, all of which are fully paid up."

Fourth resolution

The Shareholder resolves to amend the Company's share register to reflect the above changes and empowers and authorizes any employee of the company CENTRALIS S.A. to register the New Shares in the Company's share register.

Valuation

For all purposes, the increase of share capital is valued at EUR 2,259,116.06.

Expenses

The amount of the expenses, remuneration and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company by reason of the present deed is estimated at three thousand one hundred Euro (EUR 3,100.-).

N WITNESS WHEREOF this deed is drawn up in Luxembourg, on the date shown at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that, at the request of the appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the appearing person represented as stated hereinabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the Attorney-in-fact of the appearing person, known to the notary by last name, first name, civil status and residence, the attorney-in-fact of the appearing person signed this deed with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trois mai.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Linzor Capital Partners II L.P., un limited partnership constitué sous les lois d'Ontario, Canada ayant son siège social à 199 Bay Street, No. 2800 Toronto, Ontario M5L 1A9, Canada, et immatriculé sous le Limited Partnerships Act sous le numéro de business identification 200722221,

ici dûment représentée par Monsieur Raymond THILL, clerc de notaire, demeurant professionnellement à 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Elle est l'associé unique (l'« Associé») de la société Linzor Energy Solutions S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, constituée en date du 26 avril 2013, suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, et dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, est en cours, et dont l'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés est en cours (ci-après la «Société»).

La partie comparante représentée telle que décrite ci-avant prient également au notaire d'acter ce qui suit:

II. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt mille U.S. dollars (USD 2.980.000,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille U.S. dollars (USD 20.000,-) à un montant de trois millions U.S. dollars (USD 3.000.000,-) par la création et l'émission de deux millions neuf cent quatre-vingt mille (2.980.000) parts nouvelles ayant une valeur nominale d'un U.S. dollar (USD 1,-) chacune (les «Nouvelles Parts»).

2. Souscription et paiement de l'augmentation du capital social mentionné ci-dessus.

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts») pour lui donner uniquement la teneur suivante:

« **5.** Le capital social souscrit est fixé à trois millions U.S. dollars (3.000.000,-USD), divisé en trois millions (3.000.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un U.S. dollar (1,- USD) chacune, entièrement libérées.»

4. Divers.

La partie comparante, représentée telle que décrite ci-dessus, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide d'augmenter le capital social émis de la Société à concurrence d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt mille U.S. dollars (USD 2.980.000,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille U.S. dollars (USD 20.000,-) à un montant de trois millions U.S. dollars (USD 3.000.000) par la création et l'émission de deux millions neuf cent quatre-vingt mille (2.980.000) parts nouvelles, ayant une valeur nominale d'un U.S. dollar (USD 1,-) (les «Nouvelles Parts»), et de libérer intégralement les Nouvelles Parts.

Deuxième résolution

L'Associé unique de la Société, telle que décrite ci-dessus, décide de souscrire et libérer intégralement les Nouvelles Parts de la manière décrite ci-dessous.

Souscription - Paiement

L'Associé unique a décidé de (i) souscrire les Nouvelles Parts de la Société ayant une valeur nominale d'un U.S. dollar (USD 1) chacune, et (ii) libérer intégralement ces Nouvelles Parts par un apport en numéraire d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt mille U.S. dollars (USD 2.980.000,-) (l'«Apport en Numéraire») documenté à l'attention du notaire par un certificat de blocage.

Le montant de l'augmentation de capital social est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

L'Associé unique décide d'enregistrer que l'actionnariat de la Société se compose, suite à l'augmentation en capital, comme suit:

Nom de l'actionnaire	Parts Sociales	Montant libéré (USD)	Valeur Nominale (USD)
Linzor Capital Partners II L.P.	3.000.000	3.000.000	1

Troisième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'Associé unique décide de modifier l'article 5 des Statuts, qui aura désormais seulement la teneur suivante:

« **5.** Le capital social souscrit est fixé à trois millions U.S. dollars (3.000.000,-USD), divisé en trois millions (3.000.000) parts sociales avec une valeur nominale d'un U.S. dollar (1,- USD) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation

A toutes fins utiles, l'augmentation de capital est évalué à EUR 2.259.116,06.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à trois mille cent euros (EUR 3.100,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, à la demande de la même partie représentée tel que décrit ci-dessus, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2013. LAC/2013/21838. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Référence de publication: 2013074397/157.

(130092058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Les Olives S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5886 Hesperange, 432, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 55.698.

—

Le bilan au 31 décembre 2012 et l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 07/06/2013.

Référence de publication: 2013074415/10.

(130091580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

LFPI Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 134.639.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LFPI Property S.à r.l.
United International Management S.A.

Référence de publication: 2013074418/11.

(130092103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Liconi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 86.115.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074420/10.

(130092032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Hansa Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 96.896.

—

Modificatif de l'Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 28 mai 2013

enregistrée le 11 juin 2013 sous la référence L130093557 sera remplacée par le texte suivant:

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 28 mai 2013

1. La démission de Madame Laura Laine, en tant que gérante de la Société, a été acceptée avec effet au 28 mai 2013.

2. Madame Ana Dias, née le 12 juillet 1968 à Penafiel, Portugal, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, a été nommée en tant que nouvelle gérante de la Société, avec effet au 28 mai 2013, pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme
Pour HANSA INVESTMENT S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2013075733/18.

(130093773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

LNR UK CMBS S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 89.170.

—

Les comptes annuels au 30 novembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jan Willem OVERHEUL
Gérant

Référence de publication: 2013074423/11.

(130091848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Lusonia Services S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 155.600.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074428/10.

(130092027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Luxame Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 81.651.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074430/10.

(130091837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Luxglobal Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.475.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXGLOBAL INVESTMENTS S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013074431/11.

(130091398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Montalbano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 45.381.

—

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2013.
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2013074477/12.

(130091827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Luxglobal Trust Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 149.355.

—

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en date du 05 Juin 2013, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme
Un mandataire

Référence de publication: 2013074432/13.

(130091679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Manwin Licensing Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 158.299.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2013.
Manwin Licensing Europe S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013074433/13.

(130092048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Manwin Licensing International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 158.298.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Manwin Licensing International S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013074434/13.

(130092049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Mareja Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 137.801.

—

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue à Luxembourg le 07 June 2013

1. L'associé unique de la Société a accepté la démission de Monsieur Laurent GODINEAU de son mandat de gérant de la Société, disposant d'un pouvoir de signature de catégorie B, avec effet au 19 avril 2013.

2. L'associé unique de la Société a décidé de nommer, pour une durée illimitée, Monsieur Daniel ADAM, employé privé, né le 23 avril 1971 à Messancy, Belgique, demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, en qualité de gérant de la Société, disposant d'un pouvoir de signature de catégorie B, avec effet au 20 avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013074435/15.

(130091530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Macro International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 136.046.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074451/10.

(130092034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Micro International S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 156.847.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074465/10.

(130092035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Minerva Patents S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 148.282.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074466/10.

(130091555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Minerva Patents S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 148.282.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013074467/10.

(130091609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Montalbano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 45.381.

—

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2013 que, Monsieur Jérôme Domange, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé administrateur pour terminer le mandat de Madame Sandra Bortolus, démissionnaire.

Luxembourg, le 24 mai 2013.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2013074476/14.

(130091826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

MMFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 120.209.

—

Les comptes annuels au 30.09.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MMFA S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013074470/11.

(130091157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Aveleos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.427.

—

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2013.

Référence de publication: 2013076199/11.

(130094674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Odeon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.808.

—

Changement suivant le contrat de cession de parts du 30 mai 2013:

- Ancienne situation associée: Intertrust (Luxembourg) S.A.: 12.500 parts sociales

- Nouvelle situation associées:

1. ELLIOTT INTERNATIONAL, L.P., avec siège social à KY1-1104 Grand Cayman, Iles Cayman, South Church Street, Ugland House, inscrite auprès du registre des sociétés des Iles Caïmans sous le n° CR-10177: 8.125 parts sociales

2. WAKEFIELD SECURITIES LLC, avec siège social à DE 19801 Wilmington, Delaware (Etats-Unis d'Amérique), 1209, Orange Street, Corporation Trust Center, inscrite auprès du registre des sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 5216625: 4.375 parts sociales

Extrait des décisions prises par les associées en date du 30 mai 2013

1. Mme Virginie DOHOGNE a démissionné de son mandat de gérante de catégorie A.

2. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

3. Le nombre des gérants a été augmenté de deux (2) à trois (3).

4. M. Elliot GREENBERG, administrateur de sociétés, né à New York (Etats-Unis d'Amérique), le 19 janvier 1959, demeurant professionnellement à NY 10019 New York (Etats-Unis d'Amérique), 40, West 57 th Street, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

5. M. Jérôme DEVILLET, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 21 mai 1986, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

6. M. Jonathan LEPAGE, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 27 août 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Pour avis et extrait sincères et conformes

Pour Odeon Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013077343/32.

(130094668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2013.

Verbalius, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 177.849.

—

STATUTS

L'an deux mille treize, le trois juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Pedro CASTILHO DANIEL, demeurant à L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentais d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Titre I er . Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1 er . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de «VERBALIUS».

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 4. La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. La société a pour objet de fournir aux particuliers et aux entreprises du coaching en technique de communication ainsi que des prestations de conseils et d'accompagnements dans le domaine de la communication et l'organisation d'évènements.

La société peut accomplir toutes les opérations généralement quelconques se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Elle peut s'intéresser sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes les sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

Elle peut contracter des emprunts et fournir des sûretés au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, si cette opération est de nature à favoriser son développement.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Titre II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Toutes les parts ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Pedro CASTILHO DANIEL, demeurant à L-8009 Strassen, 45 route d'Arlon, et entièrement libérées de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Art. 7. En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou transmises pour cause de mort à un non-associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Titre III. Gérance

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 9. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le gérant.

En cas de pluralité de gérants, la Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par les gérants.

Titre IV. Décisions de l'associé unique - Assemblées générales des associés

Art. 12. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

Art. 13. En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix, proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 14. Pour être valables, Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent être prises par la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social, à l'exception des cas dans lesquels la loi prescrit l'unanimité.

Titre V. Année sociale - Comptes annuels - Répartition

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille treize.

Art. 16. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social,

- le solde restant est à la libre disposition du ou des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Titre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

Art. 18. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif

Art. 20. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à EUR 1.000.-

Résolutions de l'associé unique

Et à l'instant l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon.

2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée: Monsieur Pedro CASTILHO DANIEL, prénommé.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. CASTILHO DANIEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juin 2013. Relation: LAC/2013/26036 Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Référence de publication: 2013077561/108.

(130095194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2013.

Pivalau S.A., Société Anonyme,

(anc. Fitema S.A.).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 46.214.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2013

1. L'Assemblée décide de renouveler, pour une nouvelle période de six ans, les mandats d'administrateur de Monsieur Pierre MILCHIOR (président du Conseil d'Administration), de Monsieur Laurent MILCHIOR et de Monsieur Franck PROVOST.

L'Assemblée décide de renouveler pour une nouvelle période de six ans le mandat de commissaire aux comptes de la société HOPARGEST S.A..

Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux comptes prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2013.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013074556/19.

(130091916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 166.353.

—

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of May,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Centerbridge Special Credit Partners II, L.P., a limited partnership governed by the laws of the State of Delaware, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Florence Forster, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 21 May 2013,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of one million seventeen thousand seven hundred fifty-nine euro (EUR 1,017,759.-), with registered office at 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed dated 18 January 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 614 of 8 March 2012 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 166.353 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary dated 18 January 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 889 of 15 April 2013.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of three hundred five thousand four hundred ninety-eight euro (EUR 305,498.-) so as to raise it from its present amount of one million seventeen thousand seven hundred fifty-nine euro (EUR 1,017,759.-) to one million three hundred twenty-three thousand two hundred fifty-seven euro (EUR 1,323,257.-).

2 To issue three hundred five thousand four hundred ninety-eight (305,498) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of sixty-one euro cent (EUR 0.61) by the sole shareholder and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.

4 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of three hundred five thousand four hundred ninety-eight euro (EUR 305,498.-) so as to raise it from its present amount of one million seventeen thousand seven hundred fifty-nine euro (EUR 1,017,759.-) to one million three hundred twenty-three thousand two hundred fifty-seven euro (EUR 1,323,257.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue three hundred five thousand four hundred ninety-eight (305,498) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder, represented as stated above (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for three hundred five thousand four hundred ninety-eight (305,498) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, together with the payment of a share premium of sixty-one euro cent (EUR 0.61) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting in receivables of an aggregate amount of three hundred five thousand four hundred ninety-eight euro sixty-one cent (EUR 305,498.61), corresponding to (i) one hundred thirty-six thousand seven hundred and eighty-nine British pound sterling (GBP 136,789.-) corresponding to one hundred sixty-one thousand ninety-eight euro eighty-one cent (EUR 161,098.81) converted at the GBP/EUR exchange rate as set at 21 May 2013 of zero point eight four nine one British pound sterling (GBP 0.8491) for one euro (EUR 1.-), (ii) two thousand three hundred and seventy-eight Swedish krona (SEK 2,378.-) corresponding to two hundred seventy-seven euro eighty cent (EUR 277.80) converted at the SEK/EUR exchange rate as set at 21 May 2013 of eight Swedish krona fifty-six ore (SEK 8.56) for one euro (EUR 1.-), (iii) one hundred forty-four thousand one hundred and twenty-two euro (EUR 144,122.-) (the "Contribution").

The Contribution represents a value in aggregate amount of three hundred five thousand four hundred ninety-eight euro sixty-one cent (EUR 305,498.61).

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Valuation Report").

The conclusions of the Valuation Report read as follows:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

"Based on the valuation methodology above described, we have no observation to mention on the value of the Contribution which corresponds at least in number and nominal value to the three hundred five thousand four hundred ninety-eight (305,498) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to be issued with a share premium in an aggregate amount of sixty-one euro cent (EUR 0.61)."

The Valuation Report, which after having been signed "ne varietur" by the Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the three hundred five thousand four hundred ninety-eight (305,498) new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend the 1 st paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at one million three hundred twenty-three thousand two hundred fifty-seven euro (EUR 1,323,257.-) divided into one million three hundred twenty-three thousand two hundred fifty-seven (1,323,257) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand nine hundred euro (EUR 1,900.,-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux mai,

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Centerbridge Special Credit Partners II, L.P., un limited partnership régi par les lois des Etats-Unis, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Florence Forster, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 21 mai 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de CSCP II Holdings Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social d'un million dix-sept mille sept cent cinquante-neuf euros (EUR 1.017.759,-), dont le siège social est au 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 18 janvier 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 614 du 8 mars 2012 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 166.353 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 18 janvier 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 889, en date du 15 avril 2013.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 305.498,-) pour le porter de son montant actuel d'un million dix-sept mille sept cent cinquante-neuf euros (EUR 1.017.759,-) à un million trois cent vingt-trois mille deux cent cinquante-sept euros (EUR 1.323.257,-).

2 Émission de trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (305.498) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de soixante-et-un centimes (EUR 0.61) par l'associé unique et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Modification de l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 305.498,-) pour le porter de son montant actuel d'un million dix-sept mille sept cent cinquante-neuf euros (EUR 1.017.759,-) à un million trois cent vingt-trois mille deux cent cinquante-sept euros (EUR 1.323.257,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (305.498) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu l'Associé représenté comme indiqué ci-dessus (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur a déclaré souscrire trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (305.498) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de soixante et un centimes (EUR 0.61) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant dans des créances d'un montant total de trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros soixante et un centimes (EUR 305.498,61), correspondant à (i) une créance de cent trente-six mille sept cent quatre-vingt-neuf livres sterling (GBP 136.789) correspondant à cent soixante et un mille quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingt-un centimes (EUR 161.098,81) convertis au taux de conversion en date du 21 mai 2013 de zéro point huit quatre neuf un (GBP 0,8491) pour un euro (EUR 1.-), (ii) deux mille trois cent soixante-dix-huit couronnes suédoises (SEK 2.378,-) correspondant à deux cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt centimes (EUR 277,80) convertis au taux de conversion en date du 21 mai 2013 de huit couronnes suédoises et cinquante-six ores (SEK 8,56) pour un euro (EUR 1.-), et (iii) une créance de cent quarante-quatre mille cent vingt-deux euros (EUR 144.122,-) (l' «Apport»).

L'Apport représente un montant total de trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros soixante et un centimes (EUR 305.498,61).

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

Le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport d'Evaluation»).

Les conclusions du Rapport d'Evaluation sont les suivantes:

«Sur base de la méthode d'évaluation telle que décrite ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale de l'Apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (305.498) parts sociales d'une valeur nominale d'un euros (EUR 1,-) chacune, à émettre avec une prime d'émission de soixante et un centimes (EUR 0,61)».

Le Rapport d'Evaluation, qui après avoir été signé «ne varietur» par l'Associé, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les trois cent cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (305.498) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 er de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à un million trois cent vingt-trois mille deux cent cinquante-sept euros (EUR 1.323.257,-) divisé en un million trois cent vingt-trois mille deux cent cinquante-sept (1.323.257) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées"

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille neuf cents euros (EUR 1.900,-).

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: F. Forster, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 27 mai 2013. REM/2013/860. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013075595/185.

(130093005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.142.

—

RECTIFICATION

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of May,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Centerbridge Special Credit Partner, L.P., a limited partnership governed by the laws of the State of Delaware, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, and registered with the Regsiter of Delwara under number 7326377 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Florence Forster, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 21 May 2013,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of one million eight hundred ninety-nine thousand eight hundred eighty-six euro (EUR 1,899,886.-), with registered office at 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed dated 21 January 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 541 of 12 March 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 151.142 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary dated 18 January 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 911 of 17 April 2013.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred thousand one hundred fourteen euro (EUR 100,114.-) so as to raise it from its present amount of one million eight hundred ninety-nine thousand eight hundred eighty-six euro (EUR 1,899,886.-) to two million euro (EUR 2,000,000.-).

2 To issue one hundred thousand one hundred fourteen (100,114) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.

4 To amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred thousand one hundred fourteen euro (EUR 100,114.-) so as to raise it from its present amount of one million eight hundred ninety-nine thousand eight hundred eighty-six euro (EUR 1,899,886.-) to two million euro (EUR 2,000,000.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one hundred thousand one hundred fourteen (100,114) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder, represented as stated above (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for one hundred thousand one hundred fourteen (100,114) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting in receivables of an aggregate amount of one hundred thousand one hundred fourteen euro (EUR 100,114.-) corresponding to (i) a receivable of fifteen thousand four hundred seventy-nine British pound sterling and ninety-four pence (GBP 15,479.94) corresponding to eighteen thousand two hundred thirty-one euro (EUR 18,231.-) converted at the GBP/EUR exchange rate as set at 21 May 2013 of zero point eight four nine one British pound sterling (GBP 0.8491) for one euro (EUR 1.-) and (ii) a receivable of eighty-one thousand eight hundred eighty-three euro (EUR 81,883.-) (the "Contribution").

The Contribution represents a value in aggregate amount of one hundred thousand one hundred fourteen euro (EUR 100,114.-).

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Valuation Report").

The conclusions of the Valuation Report read as follows:

"Based on the valuation methodology above described, we have no observation to mention on the value of the Contribution which corresponds at least in number and nominal value to the one hundred thousand one hundred fourteen (100,114) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each."

The Valuation Report, which after having been signed "ne varietur" by the Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one hundred thousand one hundred fourteen (100,114) new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend the 1 st paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

" **Art. 6. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at two million euro (EUR 2,000,000.-) divided into two million (2,000,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred fifty euro (EUR 1,550.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux mai,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Centerbridge Special Credit Partners, L.P., un limited partnership régie par les lois des Etats-Unis, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, et enregistré auprès le Register of Delaware sous le numéro 7326377 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Florence Forster, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 21 mai 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de CSCP Credit Acquisition Holdings Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social d'un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-six euros (EUR 1.899.886,-), dont le siège social est au 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 21 janvier 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 541 du 12 mars 2010 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 151.142 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 18 janvier 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 911, en date du 17 avril 2013.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cent mille cent quatorze euros (EUR 100.114,-) pour le porter de son montant actuel d'un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-six euros (EUR 1.899.886,-) à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-).

2 Émission de cent mille cent quatorze (100.114) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

4 Modification de l'alinéa premier de l'article 6 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent mille cent quatorze euros (EUR 100.114,-) pour le porter de son montant actuel d'un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-six euros (EUR 1.899.886,-) à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre cent mille cent quatorze (100.114) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu l'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus (le «Souscripteur»).

Le Souscripteur a déclaré souscrire cent mille cent quatorze (100.114) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant en des créances d'un montant total de cent mille cent quatorze euros (EUR 100.114,-) correspondant à (i) une créance de quinze mille quatre cent soixante-dix-neuf livres sterling et quatre-vingt-quatorze pences (GBP 15.479,94) correspondant à dix-huit mille deux cent trente-et-un euro (EUR 18.231,-) convertis au taux de conversion en date du 21 mai 2013 de zéro point huit quatre neuf un livres sterling (GBP 0,8491) pour un euro (EUR 1.-) et (ii) une créance de quatre-vingt-un mille huit cent quatre-vingt-trois euros (EUR 81,883.-) (l' «Apport»).

L'Apport représente un montant total de cent mille cent quatorze euros (EUR 100.114,-).

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

Le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport d'Evaluation»).

Les conclusions du Rapport d'Evaluation sont les suivantes:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

«Sur base de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale des apports qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des cent mille cent quatorze (100.114) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune».

Le Rapport d'Evaluation, qui après avoir été signé «ne varietur» par l'Associé, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les cent mille cent quatorze (100.114) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 er de l'article 6 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 6. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) divisé en deux millions (2.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cent cinquante euros (EUR 1.550,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: F. Forster, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 27 mai 2013. REM/2013/859. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013075593/174.

(130093445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

MMFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 120.209.

—

Les comptes annuels au 30.09.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MMFA S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2013074471/11.

(130091164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck